

Prévenir et gérer les pratiques addictives au travail



Objectif

Développer sa compréhension des mécanismes, causes et conséquences des addictions pour optimiser ses actions de prévention des pratiques addictives.

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL** ou **CLASSE VIRTUELLE**

— EN RÉSUMÉ

La formation "Prévenir et gérer les pratiques addictives au travail" s'adresse au personnel d'entreprise souhaitant comprendre et maîtriser les phénomènes d'addiction et prévenir les risques qui leur sont associés.

À l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de clarifier les actions autorisées et leur cadre réglementaire, déployer une démarche de prévention collective, réaliser des actions de sensibilisation et faire face aux situations de crise.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Appréhender les différentes addictions et leurs conséquences.
- Pointer les rôles et responsabilités des différents acteurs de la prévention des addictions.
- Engager une démarche de prévention collective.
- Assurer une action de sensibilisation à la prévention des addictions.
- Faire face à une situation de crise ou à risque immédiat.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, travaux de groupe, jeux de rôles, applications concrètes.

50 % pratique 50 % théorique.

Le programme

1 Appréhender les différentes addictions et leurs conséquences

- Maîtriser la notion d'addiction et les notions liées (dépendance, abstinence, usage nocif, abus, pratiques addictives, ...).
- Identifier et expliquer les différents types d'addictions avec et sans substance.
- Décrypter le processus de la dépendance pour pouvoir l'expliquer.
- Identifier les conséquences des addictions (santé, travail, sécurité, comportements des collaborateurs, performance du service).

2 Pointer les rôles et responsabilités des différents acteurs de la prévention des addictions

- Maîtriser la réglementation et les responsabilités concernant la consommation de produits addictifs sur le lieu de travail.
- Clarifier les droits de l'administration en matière de communication, dépistage, sanctions et recours à un tiers expert.
- Reconnaître les signaux de suspicion d'une addiction et les critères de reconnaissance.

- Clarifier la notion de co-dépendance et identifier les symptômes.

3 Engager une démarche de prévention collective

- Appliquer les 12 clés de la réussite d'une démarche collective de prévention des addictions.
- Définir les rôles des acteurs clés de la prévention des addictions.
- Bannir les pratiques contre-productives.
- Établir des chartes et protocoles de gestion des situations de crise.

4 Assurer une action de sensibilisation à la prévention des addictions

- Promouvoir une culture commune de prévention des addictions.
- Faire comprendre les causes et effets des addictions.
- Réaliser une action de communication percutante sur la forme et sur le fond.
- Faire face aux réticences et aux tabous internes au service.

FORMATION



Qualifiante

— **14 heures**

soit 2 jours de formation

Référence —

P300ADD

PRÉREQUIS

Aucun.

PUBLIC

Tout public.

ORGANISATION

De 4 à 10 stagiaires.

INTERVENANTS

Formateurs et coachs en relation communication et en management relationnel et situationnel.

ÉVALUATION

Évaluation formative et questionnaire d'entrée et de sortie de formation pour validation des compétences acquises. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid.